



HAL
open science

L'ACCENTUATION DES EMPRUNTS FRANÇAIS EN ANGLAIS BRITANNIQUE ET AMERICAIN

Pierre Fournier

► **To cite this version:**

Pierre Fournier. L'ACCENTUATION DES EMPRUNTS FRANÇAIS EN ANGLAIS BRITANNIQUE ET AMERICAIN. Annales de l'Université de Craiova. Série Langues et Littératures Romanes, 2013. hal-03564894

HAL Id: hal-03564894

<https://hal.science/hal-03564894>

Submitted on 10 Feb 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'ACCENTUATION DES EMPRUNTS FRANÇAIS EN ANGLAIS BRITANNIQUE ET AMERICAIN

Pierre FOURNIER

Université Paris 13 Sorbonne Paris Cité, France

Annales de l'Université de Craïova - Série langues et littératures romanes, AN XVII, Nr.1, 2013, Craïova : Universitaria, 105-129.

Résumé

Il existe peu d'études quantitatives concernant l'accentuation des emprunts français en anglais contemporain. En se basant sur un corpus représentatif d'emprunts français en anglais élaboré à partir de terminaisons typiquement françaises, cette recherche vise à déterminer la position de l'accent primaire en anglais britannique et américain. Des différences accentuelles relatives à la variété d'anglais et à la classe de l'emprunt (nom commun / nom propre) sont à noter. L'accentuation des emprunts français se situe au cœur du conflit entre la logique romane et la logique germanique présent en anglais. En anglais britannique, l'origine française impliquant une accentuation sur la syllabe finale est contrebalancée par d'autres critères déterminant une rétraction accentuelle. En revanche, l'origine française de l'emprunt est souvent garante d'une accentuation finale en anglais américain.

Abstract

Word Stress Assignment of French Loanwords in British English and American English

Few quantitative studies are found concerning word stress assignment of French loanwords in contemporary English. Based on a representative corpus of French loanwords attested in contemporary English and constituted of words containing typical French endings, this research seeks to determine the position of primary stress in British and American English. We find different stress patterns relative to the variety of English considered and the common / proper noun distinction. The stress patterns of French loanwords illustrate the conflict between Romance and Germanic principles in English. In British English, it appears that the French origin factor determining word-final stress patterns is counterbalanced by other criteria. However the French origin of loanwords seems to be the key factor of word-final stress patterns in American English.

Mots-clés: *emprunts français, anglais britannique, anglais américain, accent primaire, étude quantitative*

Key-words: *French loanwords, British English, American English, primary stress, quantitative analysis*

1. Introduction

Après avoir dressé un bref panorama de l'histoire des emprunts français en anglais et des précédentes études sur leur accentuation en anglais contemporain, la seconde partie traite des étapes de constitution d'un corpus représentatif d'emprunts français. Enfin, la dernière partie est consacrée aux résultats de l'étude et à la formulation d'hypothèses et de pistes de réflexion concernant l'accentuation de ces items en anglais contemporain.

2. Les emprunts français en anglais

2.1. Perspectives historiques

De nombreux travaux traitent des emprunts français en anglais dans une perspective historique (Crépin 1994, Crystal 2002). L'apparition dans la langue anglaise de milliers d'emprunts français remonte à l'époque de Guillaume le Conquérant et de la bataille de Hastings en 1066. Dès lors, la domination des dirigeants français sur le royaume anglais explique l'afflux massif d'emprunts français à partir du 11^{ème} siècle. Le présent article ne s'inscrit pas dans cette optique historique mais dans une approche phonologique. En effet, l'arrivée massive de mots français en anglais a eu une conséquence non négligeable sur le système phonologique anglais qui va s'en trouver profondément remanié.

2.2. Perspectives phonologiques

Les travaux de L. Guierre (1979) marquent le début d'une nouvelle perception de l'accentuation lexicale en anglais. Les théories basées sur le concept de poids syllabique, considéré comme le facteur principal de l'assignation de l'accent primaire en anglais par la communauté scientifique de l'époque, avec comme chefs de file N. Chomsky et M. Halle (Chomsky/Halle 1968), sont remises en cause par L. Guierre. L'interaction entre le niveau morphologique (et tout particulièrement les suffixes) et le niveau phonologique devient le postulat de la théorie morphophonologique. L'importance des suffixes dans l'assignation de l'accent primaire en anglais devient fondamentale. L'arrivée massive d'emprunts français en anglais n'est pas étrangère à cette profonde modification du système phonologique anglais.

Les travaux de D. Minkova sur l'accentuation du Vieil Anglais montrent que le système phonologique anglais fonctionnait différemment avant l'arrivée des emprunts français au sein de son lexique:

«Main stress in Old English was placed on the first syllable of the root of major class words [...] Old English shares root-initial stress with the other Germanic languages. In English root-initial stress was powerful enough to reshape the prosody of Romance loanwords in early Middle English, and it characterizes the native vocabulary of present-day English» (Minkova 2009: 95-96).

En d'autres termes, avant l'arrivée des mots français en anglais, l'anglais obéissait à une logique phonologique germanique qui consistait à accentuer la première syllabe de la base, quelle que soit la structure morphologique du terme (suffixé ou non). La règle était si puissante qu'elle traitait de façon similaire les emprunts d'origine romane qui intégraient l'anglais. L'arrivée de l'aristocratie française en Angleterre va profondément remanier le système phonologique anglais. Les termes français sont introduits dans les hautes sphères du pouvoir et prononcés «à la française», c'est-à-dire avec les caractéristiques phonologiques propres au français. Cette étude se cantonne aux particularités d'ordre accentuel. Le français possède un accent final, et il y a donc une opposition avec le système phonologique anglais de l'époque régi par les principes germaniques accentuant le début des mots. La citation de J. Boulle illustre parfaitement cette opposition des deux systèmes: un «conflit entre l'accent final français et l'accent initial anglais (plus exactement, entre la polarité finale de l'accent latin¹ et la polarité initiale de l'accent germanique)» (Boulle 1984: 207).

Au fil du temps, l'anglais a intégré les deux logiques, romane et germanique, au sein de son système phonologique².

2.3. L'accentuation des emprunts français en anglais contemporain

Il existe à l'heure actuelle peu d'études quantitatives concernant l'accentuation des emprunts français en anglais contemporain. Les emprunts français en anglais ont-ils conservé leur accentuation finale démarcatrice ou bien ont-ils subi un processus d'assimilation qui consiste en une rétraction de l'accent primaire sur la syllabe pénultième ou antépénultième? O. Jespersen opte davantage pour l'hypothèse de l'assimilation: «A great many words are now stressed on the first syllable which in French were stressed on the final syllable, and this is often ascribed to the inability of the English to imitate the French accentuation» (Jespersen 1958: 96). Il nuance cependant cette position par la suite: «In many recent borrowings the accent is not shifted» (Jespersen 1958: 97). Il n'avance pas de données chiffrées qui permettraient de se faire une idée de la proportion de termes français assimilés ou non en anglais contemporain.

J.-M. Chadelat apporte également un éclairage phonologique à son étude essentiellement sociolinguistique des mots français en anglais. Il situe au début du 17^{ème} siècle la fin de l'assimilation phonétique automatique des emprunts français et estime qu'il existe un «équilibre postulé et constaté de la tendance à l'assimilation des mots français en anglais et de la tendance inverse à la conservation de la graphie et de la prononciation d'origine» (Chadelat 2000: 185).

¹ Nous n'utilisons pas cette formulation qui peut prêter à confusion. Le système accentuel latin est en effet régi par le critère du poids syllabique. Nous parlons plutôt de logique romane, ce qui permet d'englober d'autres langues possédant ce même fonctionnement de calcul de l'accent à partir de la fin du mot, dont le français.

² Pour de plus amples détails sur les raisons historiques et sur le processus de fusion des deux systèmes, voir l'excellent article de J.-M. Fournier (2007).

Les termes assimilés côtoient donc les emprunts non-assimilés. Cependant, même si J.-M. Chadelat situe approximativement la période marquant la fin de l'assimilation systématique des emprunts français, il est pleinement conscient que le degré d'ancienneté d'un terme français en anglais n'est pas garant d'une assimilation totale (Chadelat 2000: 174). Il s'avère en effet que des emprunts français datant de plusieurs siècles conservent malgré tout leur accentuation finale en anglais alors que des emprunts beaucoup plus récents ont subi une rétraction accentuelle.

Les travaux de J.-M. Fournier sur le système accentuel de l'anglais cernent la particularité de ces emprunts français au sein du système anglais. Ainsi, il affirme au sujet d'un large inventaire d'emprunts que:

«l'essentiel de ces mots proviennent du français et en ont conservé des caractéristiques phonétiques, en particulier l'accent final et ces prononciations des voyelles proches de leurs prononciations d'origine [...] ils forment un ensemble cohérent au sein du lexique de l'anglais fondé justement sur cette particularité» (Fournier 2010: 26).

Les emprunts français sont donc identifiables par leur accentuation finale, toutefois, J.-M. Fournier insiste sur le fait que l'accentuation finale des emprunts français est spécifique à certaines terminaisons, et que le reste des emprunts français tend à s'intégrer au système anglais:

«Ce n'est qu'associé à certaines terminaisons que ce caractère étranger peut se constituer en structure spécifique du système anglais, et dès lors se manifester par des comportements phonétiques propres, et non comme de simples exceptions» (Fournier 2010: 26).

L'accentuation finale des emprunts français en anglais constitue donc une sorte de sous-système au sein du système phonologique anglais, la notion de «sous-système» impliquant par là-même les concepts de régularité et d'exception. L'apparition de variantes accentuelles témoigne du conflit entre les systèmes roman et germanique en anglais.

Deux thèses de doctorat ont été consacrées à l'étude de l'accentuation des emprunts français en anglais. La thèse de B. Bejta (2002) s'intitule *L'assimilation morpho-phonologique des xénismes français en anglais et son traitement lexicographique*. Le corpus permettant de traiter le sujet est extrait des données du *Longman Pronunciation Dictionary*. Notons également le travail approfondi de J. Quinio (2009) dans sa thèse consacrée à *La phonologie des emprunts français non-anglicisés en anglais*. Elle différencie les emprunts français considérés comme «non-anglicisés» des emprunts «anglicisés»³ au moyen de critères d'identification essentiellement phonétiques et phonologiques (exemples: l'accentuation ou la présence de voyelles nasales). Son analyse se concentre essentiellement sur les

³ Les termes «assimilés» et «non-assimilés» sont également fréquemment employés.

emprunts français non-anglicisés, tout en précisant que le processus d'emprunt provoque nécessairement des modifications et qu'il n'existe donc pas de réels emprunts français non-anglicisés en anglais.

Notre étude s'inscrit dans une perspective différente. La scission entre emprunts anglicisés et non-anglicisés étant particulièrement délicate à opérer, cette distinction n'est pas faite au niveau de la construction du corpus. Cette opposition notable constitue d'ailleurs l'un des objets d'investigation de notre analyse, centrée sur l'accentuation des emprunts français en anglais. Comment constituer un corpus d'analyse test représentatif des emprunts français en anglais contemporain? Quelle est la proportion d'emprunts français accentués sur la syllabe finale? Généralement, les études phonologiques sur la question prennent comme référence la variété d'anglais britannique. Y a-t-il une différence notable dans l'accentuation des emprunts français entre la variété britannique et la variété américaine?

Avant de tenter d'apporter une réponse à ces problématiques, la prochaine partie énumère les différentes étapes nécessaires à l'élaboration d'un corpus représentatif.

3. Constitution d'un corpus d'emprunts français en anglais contemporain

3.1. Source dictionnaire utilisée

Dresser la liste de tous les emprunts français en anglais contemporain n'est pas tâche aisée en raison du nombre élevé de termes ayant intégré la langue anglaise au fil de l'histoire. Nous avons donc isolé certaines terminaisons productives en français et procédé à une recherche de ces séquences dans les données du *Cambridge English Pronouncing Dictionary*⁴ (18^{ème} édition). Les terminaisons retenues⁵ sont les suivantes: <-aire>⁶, <-euse>, <-eur>, <-eux>, <-C'C'e>⁷, <-que>, <-ier>, <-ais>, <-eau>, <-aux>. Les données extraites doivent cependant être affinées car certains termes ne remplissent pas toutes les conditions leur permettant d'intégrer le corpus final d'analyse.

3.2. Critères de sélection

L'*Oxford English Dictionary* (OED) représente un outil précieux dans ce type de recherches. En effet, ses données étymologiques très précises permettent de

⁴ Nous utiliserons dorénavant l'abréviation EPD pour faire référence à cette source dictionnaire.

⁵ La manipulation opérée au sein des données de l'EPD est la suivante: recherche graphique de toutes les séquences se terminant par <*aire>, <*euse>... L'ajout du symbole * permet d'extraire toutes ces séquences de la base de données.

⁶ Il est préférable de parler de «séquences» ou de «terminaisons» car toutes ces terminaisons n'ont pas nécessairement un statut suffixal en français ou en anglais.

⁷ Cette représentation graphique fait référence à deux consonnes identiques (gémées consonantiques) suivies d'un <e> final (exemple: <tte> ou encore <lle>).

déterminer l'origine de la plupart des termes appartenant à son immense stock lexical. L'étymologie des mots extraits de l'EPD est relevée pour ne conserver que ceux qui sont directement empruntés au français. Sont considérées comme relevant du français les époques suivantes mentionnées par l'OED: «French, Middle French, Anglo-Norman, Old French».

Un emprunt français est considéré comme tel s'il intègre l'anglais directement, sans langue intermédiaire susceptible d'avoir modifié la structure phonologique de l'emprunt. En revanche, ces emprunts peuvent, avant d'avoir intégré le français et l'anglais, avoir été empruntés à une autre langue par le français. Nous les considérons donc comme des emprunts français à part entière et partageons ainsi la position de F. Mossé, citée par J. Quinio (Quinio 2009: 14): «A French loan-word is a word which whatever may be its etymology or ultimate origin has been immediately borrowed from the French» (Mossé 1943: 35). L'emprunt *macaque* constitue à ce titre un parfait exemple car il a intégré la langue anglaise par l'intermédiaire du français, et figure donc dans le corpus d'analyse. Il n'est cependant pas d'origine française car le français l'a emprunté au portugais.

Sont donc retirés du corpus tous les termes qui ne sont pas directement empruntés au français ou qui ne proviennent tout simplement pas du français (exemples: *pastille* latin, *Seville* espagnol, *humoresque*⁸ allemand, *vizier* turc). Les termes pour lesquels l'OED signale une possible double étymologie ne sont pas conservés (exemples: *barcarolle* italien ou français, *garrotte* espagnol ou français, *Salique* latin ou français).

L'étude accentuelle des emprunts monosyllabiques n'offre que peu d'intérêt dans le cadre de cette analyse qui consiste à observer l'accentuation des emprunts français en anglais (accentuation finale ou non-finale) et à repérer d'éventuelles différences entre les variétés britannique et américaine. Les emprunts constitués d'une syllabe ne sont donc pas conservés (exemples: *gaffe*, *faillie*, *gramme*, *fosse*, *brusque*, *cheque*...).

Dans un article précédent (Descloux/Fournier/Martin/Vanhoutte 2011) consacré aux mots français en anglais, une partie de l'analyse est centrée sur le phénomène de création lexicale. En effet, l'afflux massif d'emprunts français en anglais a familiarisé les anglophones avec certains suffixes français au point de rencontrer en anglais des créations lexicales «hybrides», formées à partir d'une base anglaise et d'un suffixe français. Ce processus d'autonomisation des suffixes français en anglais constitue une particularité lexicale singulière. En revanche, ces créations lexicales hybrides n'intègrent pas notre corpus d'analyse car elles ne représentent pas des emprunts mais plutôt des conséquences du phénomène d'emprunt sur l'anglais. Voici un échantillon de créations lexicales attestées par l'EPD: *shamateur*, *diskette*, *kitchenette*, *laundrette*, *leaderette*, *luncheonette*, *noveauette*, *towelette*, *usherette*, *winceyette*, *Pythonesque*, *Ramboesque*.

Nous veillons également à écarter certains termes anglais qui ne renvoient absolument pas à des emprunts français (exemples: *lemme* est une contraction de

⁸ Terme utilisé pour qualifier un style de composition musicale (source OED).

let me, ferrier = *ferry* + *-er*, *rainier* = *rainy* + *-er*), la graphie pouvant parfois s'avérer trompeuse.

Certains termes extraits de l'EPD sont absents des données dictionnaires de l'OED. Il s'agit essentiellement de noms propres. Nous conservons néanmoins tous les noms propres d'origine française faisant référence à des villes françaises (*Bayeux, Deauville, Marseille...*), à des personnalités françaises (*Apollinaire, Baudelaire, Cœur de Lion, Corneille, Voltaire, De Gaulle, Matisse, Rousseau...*) ou encore à des marques ou des concepts typiquement français (*cuisine minceur, Comme des Garçons, à la grecque, Cartier, eau de parfum...*). Il est très probable qu'en raison de l'origine française de tous ces noms propres, ils aient intégré directement la langue anglaise par l'intermédiaire du français. Si le moindre doute subsiste quant à l'origine de ces noms propres, ils ne sont pas conservés dans le corpus. C'est le cas des prénoms suivants, utilisés en français mais dont l'origine est incertaine: *Marcelle, Camille, Emmanuelle, Estelle, Danielle...* Cette recherche étymologique permet en revanche d'identifier l'origine étrangère de certains noms propres et de les retirer du corpus (exemples: *Clinique* = une entreprise américaine, *Montreux* = un village suisse, *Lassalle* = un politicien allemand).

Après l'application de tous ces critères, le corpus d'analyse comprend 403 emprunts français répondant favorablement à tous les paramètres. L'intégralité de ces emprunts figure en annexe 1, accompagnée des variantes graphiques, ainsi que de la date du premier recensement par l'OED.

3.3. La notation des schémas accentuels

La détermination du schéma accentuel des emprunts français en anglais pose parfois problème en raison des différences phonologiques et plus précisément syllabiques entre les deux systèmes. Les systèmes des variétés britannique et américaine entretiennent aussi quelques différences rendant la détermination d'un schéma accentuel complexe. Commençons cependant par les emprunts faisant consensus au sein du corpus.

L'objectif de cette étude est d'observer l'accentuation des emprunts français en anglais, avec les optiques suivantes: l'anglais conserve-t-il l'accentuation finale du français lors du phénomène d'emprunt (et si oui, dans quelles proportions) et peut-on observer des différences de traitement accentuel entre l'anglais britannique et américain? Les cas suivants sont facilement comparables:

	GB ⁹		US	
<i>Apollinaire</i> ¹⁰	ə ,pɒl.i'neə ^r	/-1/	ə ,pɑ:.li'ner	/-1/
<i>Baudelaire</i>	'bəʊ.də.leə ^r , --'	/100/ ou /-1/	ˌboʊ.də'ler , ˌboʊd'ler	/-1/
<i>Bayeux</i>	baɪ'jɜ: , bei-	/01/	'beɪ.ju: , 'baɪ-	/10/
<i>chasseur</i>	ʃæs'ɜ: ^r	/01/	ʃæs'ɜ:	/01/
<i>espadrille</i>	ˌes.pə'drɪl , '---	/-1/ ou /100/	'es.pə.drɪl	/100/
<i>chassé</i>	'ʃæs.eɪ	/10/	'--	/01/
<i>chapeau</i>	'ʃæp.əʊ , -'	/10/ ou /01/	ʃæp'əʊ	/01/

Tableau 1: Exemples de détermination de schémas accentuels basés sur les transcriptions de l'EPD

Pour tous les emprunts figurant dans ce tableau, la syllabe portant l'accent primaire (symbolisé par le /1/) est aisément repérable. La notation de la position de l'accent primaire fait consensus et permet de comparer les variétés britannique et américaine. Ainsi, *Apollinaire* est accentué sur la syllabe finale en anglais britannique et en anglais américain, tandis que *Bayeux* est accentué sur la syllabe finale en anglais britannique mais sur la pénultième en anglais américain. Certains emprunts sont sujets aux variantes accentuelles. Par exemple, *espadrille* est accentué sur la syllabe finale (/1/) ou antépénultième (/100/) en anglais britannique tandis que l'anglais américain ne l'accentue que sur la syllabe antépénultième. La comparaison avec l'accentuation finale du français est rendue possible car le décompte des syllabes et leurs frontières sont sensiblement équivalents¹¹.

En revanche, la détermination du schéma accentuel des emprunts du tableau ci-dessous est plus complexe à opérer:

⁹ «GB» fait référence à la variété d'anglais britannique et «US» à la variété américaine.

¹⁰ Les transcriptions phonétiques sont directement extraites des données de l'EPD.

¹¹ Cette étude ne vise pas à rendre compte des spécificités syllabiques de l'anglais et du français, notamment au niveau de la structure syllabique. L'analyse du placement de l'accent englobe une dimension syllabique, l'accent étant porté par une syllabe. Seuls les phénomènes syllabiques ayant une répercussion sur la détermination de la position de l'accent en anglais seront traités.

	GB	US
<i>millionaire</i>	ˌmɪl.jəˈneəʳ, -i.əʳ-	ˌmɪl.jəˈner, ˈmɪl.jə.ner
<i>questionnaire</i>	ˌkwes.tʃəˈneəʳ, -tjəʳ-, ˌkwɛʃ-, ˌkes-, '---	ˌkwes.tʃəˈner, -tjəʳ-
<i>Coeur de Lion</i>	ˌkɜː.dəˈliː.ʃiːŋ, -dʰl'iː-, -vɒn	ˌkɜː.dəˈliː.ən, -ˈlaɪ.ən
<i>adieux / adieus</i>	əˈdjuː, -ˈdjuːz, as if French : ædˈjɜː	əˈduːz, -ˈdjuːz
<i>milieux</i>	ˈmiː.ljɜː, -ljɜːz, -ʳ-	miːlˈjɜː, mil-, -ˈjuː, -ˈjɜːz, -ˈjuːz, -ʳ-
<i>liqueur</i>	lɪˈkjuəʳ, lə-, -ˈkjuːʳ, -ˈkjɜːʳ	lɪˈkɜː, -ˈkɔr, -ˈkjɔr
<i>ratatouille</i>	ˌræt.əˈtuː.i, -ˈtwiː	ˌræt.əˈtuː.i, ˌraː.taːˈʳ-
<i>millefeuille(s)</i>	ˌmiːlˈfɜː.jə	ˌmiːlˈfɜː.jə
<i>Abbeville</i>	ˈæb.viːl	ˌæbˈviːl
<i>Le Sueur</i>	ləˈsuː.əʳ	ləˈsɔr
<i>atelier</i>	əˈtel.i.eɪ, ˈæt.el-, ˈæt.ə.li-, -jeɪ	əˈtʰl.jeɪ, ˈætˈel-, ˈæt.elˈjeɪ
<i>brigadier</i>	ˌbrɪg.əˈdɪəʳ	ˌbrɪg.əˈdɪr
<i>Charpentier</i>	ʃɑːˈpɑːn.ti.eɪ	ʃɑːrˈpɑːn.tiˈeɪ, -ˈtjeɪ

Tableau 2: Exemples d'emprunts dont la détermination du schéma accentuel pose problème

Les emprunts du tableau ci-dessus posent problème, et ce, pour diverses raisons. Concernant *millionaire* et *questionnaire*, il apparaît au vu des données de l'EPD, qu'ils sont accentués sur la syllabe finale, mais que des variantes accentuées sur la première syllabe sont également attestées (en anglais américain pour *millionaire* et en anglais britannique pour *questionnaire*). Or, la détermination d'un schéma accentuel se calcule à partir de la fin du mot. Le statut de <ion> peut donc prêter à confusion. Deux interprétations théoriques existent concernant le statut de ces séquences. Certains chercheurs considèrent que <ion> ne représente qu'une seule syllabe lorsque la séquence ne reçoit pas d'accent, prenant comme preuve la transcription phonétique réduisant <io> en [ə]. D'autres chercheurs, auxquels nous nous associons, affirment que le phénomène d'assignation des accents lexicaux est un phénomène purement phonologique qui ne doit donc pas prendre appui sur la phonétique, mais sur la représentation graphique du terme¹². Par conséquent, <io> n'étant pas un digraphe attesté en anglais contemporain, la séquence représente deux syllabes lors de la détermination de la position de l'accent /1/. Ainsi, les variantes de *millionaire* et *questionnaire* sont accentuées en /1000/.

Cette précision étant posée, d'autres problèmes apparaissent avec les emprunts *adieux* et *milieux*. L'anglais interprète les séquences <ieu> comme phonétiquement monosyllabiques et l'accent primaire est donc positionné avant le <i>. Or, si nous restons fidèles à notre position, les séquences <ieu> doivent être considérées comme dissyllabiques. Pour autant, il apparaît clairement que l'anglais

¹² Les deux positions sont ici simplifiées à l'extrême et les différences les opposant nécessiteraient de plus amples explications.

tente de reproduire l'accentuation finale française. La palatalisation du <i> en [j] montre l'influence et le phénomène de reproduction phonétique du français à l'œuvre. L'intérêt de cette recherche consiste à quantifier la conservation de l'accentuation finale du français dans les emprunts en anglais. Nous considérons donc que ces emprunts sont accentués sur la syllabe finale¹³, de même que *liqueur*, *ratatouille*, *mille-feuille(s)* ou encore *Cœur de Lion*.

L'emprunt *Abbeville* est accentué sur la syllabe finale en anglais américain, et sur la « première »¹⁴ syllabe en anglais britannique. Doit-on considérer qu'il est accentué en /10/ ou en /100/ en anglais britannique? Se pose le problème de la composition qui apparaît de façon évidente aux locuteurs français natifs, mais est-il aussi évident pour un locuteur anglophone? En d'autres termes, le <e> médian reçoit-il un statut syllabique ou pas? Ces questions sont très complexes et nécessiteraient des investigations poussées dépassant le cadre de cette étude. Notre problématique implique cependant un positionnement sur ces questions syllabiques et accentuelles. L'objectif étant de déterminer si l'accentuation finale française est toujours dominante dans les emprunts français en anglais contemporain, tous les termes non-accentués sur la syllabe finale sont regroupés sous l'étiquette « accentuation non-finale » qui inclut ainsi les accentuations sur la syllabe pénultième ou antépénultième¹⁵. Par conséquent, *Abbeville* relève de la catégorie à accentuation non-finale en anglais britannique au même titre que la variante britannique de *questionnaire*.

Il convient au passage de noter la réalisation phonétique différente du nom propre *Le Sueur* en anglais britannique et en anglais américain, différence en partie liée au caractère rhotique de la variété américaine. Ainsi, la prononciation de la terminaison <eur> est réduite en anglais britannique tandis qu'elle n'est pas réalisée en anglais américain. Pour cette raison, le schéma accentuel de la variété britannique est /(-)10/ et nous considérons que ce nom propre est accentué sur la syllabe finale en anglais américain.

Le suffixe *-ier* jouit d'une réalisation phonétique particulière en anglais britannique et en anglais américain. Le <i> est parfois palatalisé et parfois dissocié de la terminaison. Le <r> (sous accent) est dans certains cas réalisé, et dans d'autres cas non (voir les réalisations phonétiques du tableau ci-dessus). Ces phénomènes sont vraisemblablement imputables à la perception phonétique de la terminaison en anglais. Plusieurs cas de figure sont donc possibles. Lorsque l'accent ne tombe pas sur la terminaison <-ier>, l'emprunt relève de la catégorie des accentuations non-finales (exemple: *atelier* [ə'tel.i.ɛr] en anglais britannique).

¹³ La palatalisation du <i> sous accent dans les emprunts français se retrouvent dans la plupart des cas. Néanmoins, de façon inexplicable, certains emprunts français en anglais ne suivent pas cette tendance et dissocient clairement le <i> du reste de la terminaison, créant ainsi une structure dissyllabique (exemples: *comédienne* [kə.mi.di'en] ou *serviette* [,sɜ:.vi'et] (GB)).

¹⁴ Le décompte des syllabes n'est exceptionnellement pas effectué à partir de la fin du terme car *Abbeville* pose justement un problème de cet ordre.

¹⁵ Les autres schémas accentuels sont marginaux en anglais.

En revanche, si l'accent est placé sur la terminaison, deux possibilités apparaissent. La première, de loin la plus fréquente, consiste à accentuer la séquence <er> en incluant une palatalisation du <i> ou pas (voir *Charpentier* en anglais américain dans le tableau ci-dessus). Les deux transcriptions relèvent néanmoins d'un schéma à accentuation finale. Cependant, certains emprunts sont accentués sur le <i> qui est dissocié du reste de la terminaison (exemple: *cuirassier* en anglais britannique [ˌkwɪ.rə'si:.ər , ˌkjuə.rə'-]). La terminaison <ier> est dans ce cas dissyllabique et *cuirassier* est donc accentué en /(-)10/ en anglais britannique.

Après avoir décrit toutes les étapes de constitution du corpus et apporté un éclairage sur certaines zones délicates de l'analyse, la partie suivante est consacrée aux résultats de l'étude et à une analyse de ces résultats.

4. Résultats et analyse

4.1. Résultats

Les résultats sont divisés en plusieurs tableaux, chacun mettant en évidence une facette de l'analyse. Le premier tableau évalue l'accentuation des emprunts français en anglais britannique et en anglais américain sur l'intégralité du corpus.

	/-1/	acc non-finale ¹⁶	/-1/ en variante ¹⁷	total
GB	237	105	61	403
	58,8%	26,1%	15,1%	
US	295	68	40	403
	73,2%	16,9%	9,9%	

Tableau 3: Accentuation des emprunts français en anglais britannique et en anglais américain

Le pourcentage d'emprunts français accentués sur la syllabe finale est plus important en anglais américain qu'en anglais britannique (73% contre 58%). La conséquence logique de ces pourcentages est la suivante: les emprunts avec une accentuation non-finale sont plus nombreux en anglais britannique qu'en anglais américain. Notons le pourcentage légèrement plus élevé en anglais britannique de variantes accentuelles où l'un des deux schémas proposés est une accentuation finale. Les calculs sont opérés sur l'intégralité du corpus.

Cependant, la catégorie de l'emprunt peut jouer un rôle dans son accentuation en anglais. C'est pourquoi le tableau suivant procède aux mêmes calculs que le tableau précédent, tout en séparant les noms propres des noms communs.

¹⁶ Par accentuation non-finale, il faut donc entendre les emprunts accentués principalement sur la syllabe pénultième (/(-)10/) ou antépénultième (/(-)100/).

¹⁷ L'accentuation finale figure soit en variante principale ou en variante secondaire dans les données de l'EPD.

	GB		US	
	NC ¹⁸	NP	NC	NP
<i>/-1/</i>	190	45	220	73
	62,3%	46,9%	72,1%	76%
acc non-finale	69	36	51	17
	22,6%	37,5%	16,7%	17,7%
<i>/-1/ en variante</i>	46	15	34	6
	15,1%	15,6%	11,2%	6,3%
total	305	96	305	96

Tableau 4: Accentuation des noms communs et des noms propres français en anglais britannique et en anglais américain

La frontière entre les noms propres et les noms communs n'est pas simple à déterminer. L'emploi des majuscules est particulièrement trompeur puisque certains noms propres n'ont pas de majuscule (exemples: *sans-culotte*, *deux chevaux*¹⁹) tandis que certains noms communs se voient attribuer une majuscule par l'EPD (exemple: *Mignonette*). Les expressions françaises du type *comme il faut* sont classées parmi les noms communs. Enfin, deux emprunts ont une double utilisation de nom propre et de nom commun (*bastille / Bastille* et *nouvelle vague / Nouvelle vague*). Ils sont donc retirés des calculs figurant dans le tableau ci-dessus. Au total, sur les 401 emprunts français, nous identifions 305 noms communs et 96 noms propres.

L'accentuation des emprunts français en anglais américain est similaire quelle que soit la catégorie de l'emprunt. En effet, 76% des noms propres sont accentués sur la syllabe finale contre 72% des noms communs. Le pourcentage d'accentuation non-finale est pratiquement identique (17% pour les noms propres et 16% pour les noms communs). En revanche, des différences notables apparaissent en anglais britannique. En effet, 62% des noms communs sont accentués sur la syllabe finale contre seulement 46% des noms propres. De plus, l'anglais britannique montre un taux d'accentuation non-finale chez les noms propres très important (37%).

Au vu de ces différences, il apparaît légitime d'évaluer le taux de correspondance accentuelle entre la variété britannique et la variété américaine attestée par l'EPD.

¹⁸ «NC» pour nom commun et «NP» pour nom propre.

¹⁹ Le statut de nom propre attribué ici à *deux chevaux* est discutable.

correspondance	non-correspondance	correspondance partielle
299/403	37/403	67/403
74,2%	9,2%	16,6%

Tableau 5: Correspondance accentuelle entre les variétés britannique et américaine dans l'EPD

Pour 74,2% des emprunts, les accentuations sont identiques entre la variété britannique et la variété américaine.

savoir faire [ˌsæv.wɑ:ˈfeər] GB / [ˌsæv.wɑ:rˈfer, -wɑ:ˈ-] US
grandeur [ˈgræn.dʒər, -dʒər, -dʒoər] GB / [ˈgræn.dʒə, -dʒoʊr] US
etiquette [ˈet.i.ket, -kət] GB / [ˈet̩.i.kit, -ket] US

Les exemples ci-dessus montrent que la correspondance peut tout aussi bien concerner les accentuations finales que non-finales (voir annexe 2). Dans 16,6% des cas, il y a correspondance partielle entre les deux variétés (voir annexe 3). La mention «correspondance partielle» peut signifier deux choses. Le premier cas de figure consiste à observer une inversion dans l'ordre de priorité des variantes principales et secondaires.

cretonne [kretˈɒn, kriˈtɒn, krə-, ˈkret.ɒn] GB / [ˈkri:.tɑ:n, kriˈtɑ:n] US

Le schéma accentuel principal de *cretonne* en anglais britannique est /01/, tandis qu'il existe une variante secondaire en /10/. L'ordre des variantes est en revanche inversé dans la variété américaine. Une correspondance partielle peut également impliquer la présence d'un schéma accentuel commun aux deux variétés:

aiguille [ˌeɪˈɡwiː, -ˈɡwi:l] GB / [ˌeɪˈɡwi:l, ˈ-] US
accoucheur [ˌæk.u:ˈʃɜ:r, əˈku:ˌʃɜ:r] GB / [ˌæk.u:ˈʃɜ:] US

L'emprunt *aiguille* est accentué en /01/ en anglais britannique et américain, mais une variante en /10/ est également attestée en anglais américain. L'anglais britannique atteste une variante en /010/ pour le terme *accoucheur* qui n'est pas présente en anglais américain.

Enfin, pour 9,2% des cas, il n'y a aucune correspondance accentuelle entre les deux variétés d'anglais (voir annexe 4). Un emprunt peut donc par exemple recevoir une accentuation finale en anglais américain et une accentuation pénultième en anglais britannique.

La prochaine sous-partie avance quelques pistes de réflexion tentant d'apporter des explications aux résultats fournis par les tableaux.

4.2. Analyse et hypothèses

Les résultats du tableau montrent que les emprunts français sont davantage accentués sur la syllabe finale en anglais américain qu'en anglais britannique. L'accentuation finale française est donc mieux reproduite ou conservée en anglais américain qu'en anglais britannique où la tendance à la rétraction accentuelle est plus forte (accent primaire sur la syllabe pénultième ou antépénultième).

La distinction entre l'accentuation des noms propres et des noms communs fournit de précieux renseignements sur la variété britannique. Alors que la distinction entre les deux catégories ne modifie pas le taux d'accentuation finale des emprunts en anglais américain, il apparaît que les noms propres sont moins accentués sur la syllabe finale que les noms communs dans la variété britannique. Ce résultat est très surprenant lorsque nous replaçons ces données dans un contexte socio-linguistique. L'accentuation finale des emprunts français en anglais sert à marquer l'origine française de ces termes au sein du système anglais. La conservation d'une accentuation «à la française», associée à une tentative de reproduction phonétique des segments français (exemple: la présence de voyelles nasales en anglais), sont autant d'indices sur l'origine du terme pour les locuteurs anglophones. Le nom propre, par essence, fait directement référence au français et l'on s'attendrait à trouver en anglais plus de noms propres accentués sur la syllabe finale que de noms communs. La proximité géographique jouerait-elle un rôle déterminant dans cette différence entre les deux variétés?

Les noms propres français présents en anglais contemporain sont autant de lieux communs que la proximité géographique entre la France et la Grande-Bretagne rend accessible aux locuteurs des deux aires. En effet, il y a fort à parier que les locuteurs britanniques sont familiers avec les personnages historiques, les grandes villes ou encore les marques français. L'origine française des noms propres semble évidente, et peut-être la variété britannique ne trouve-t-elle pas le besoin de refléter l'origine française des noms propres par la conservation de l'accentuation finale. Les Etats-Unis étant géographiquement plus éloignés de la France, la conservation de l'accentuation finale dans les noms propres d'origine française serait justement un marqueur linguistique de cette origine. Il ne s'agit là que d'une hypothèse qui plus est difficilement vérifiable.

Une seconde hypothèse consisterait à avancer que la proximité géographique ayant créé une rivalité socioculturelle entre la France et la Grande-Bretagne, les locuteurs britanniques souhaiteraient réduire l'influence de l'accentuation finale française au sein de leur lexique en adoptant des schémas accentuels plus conformes aux spécificités du système anglais. Ce phénomène, s'il s'avérait avoir un impact, n'est évidemment pas volontaire chez les locuteurs, mais serait imputable à des effets de mode. Le recours à la sociolinguistique pourrait dès lors apporter un éclairage nouveau sur ces données phonologiques. Les emprunts accentués «à la française» sont peut-être plus à la mode actuellement en anglais américain qu'en anglais britannique.

Cette influence éventuelle des tendances des locuteurs vis-à-vis de la prononciation des emprunts français en anglais inclut nécessairement une dimension diachronique. Or, cette étude s'inscrit dans une perspective purement synchronique puisque les données sont extraites de l'EPD (18^{ème} édition). Il est donc extrêmement difficile de déterminer la tendance actuelle. Les accentuations non-finales observées en anglais britannique sont-elles la conséquence d'une tendance à la rétraction accentuelle due à une longue intégration de certains emprunts français au sein du lexique anglais? Ou alors ces emprunts français qui ne sont pas accentués sur la syllabe finale en anglais ont-ils directement intégré le lexique anglais avec une accentuation non-finale? J.-M. Chadelat (2000) affirme que le critère temporel n'est pas garant d'une assimilation au système anglais dans la mesure où des emprunts français intégrés à la langue anglaise depuis plusieurs siècles sont toujours prononcés avec une accentuation finale. L'inverse est donc aussi vrai puisque des termes français empruntés au 20^{ème} siècle ont subi une assimilation au système anglais avec une accentuation non-finale. Il est à ce stade impossible d'évaluer l'influence du critère temporel car seule une étude diachronique basée sur l'observation des données de plusieurs éditions de l'EPD permettrait de faire émerger une tendance.

Le corpus d'analyse se veut représentatif des emprunts français en anglais contemporain. Les 403 emprunts répertoriés ne constituent toutefois qu'un petit échantillon des milliers d'emprunts français attestés en anglais. L'intégration des noms propres à l'étude est légitime car les critères d'accentuation des emprunts français en anglais ne sont pas uniquement liés à des règles, mais également à des considérations concernant l'origine du terme:

«L'accent tonique ne résulte pas de l'application aveugle de règles phonologiques, mais il constitue un instrument à la disposition des usagers du code afin de distinguer des sommets informatifs et de signaler des valeurs autonomiques» (Chadelat 2000: 198).

L'étude accentuelle des noms propres est donc parfaitement légitime car ce qui définit l'accentuation d'un emprunt français, c'est principalement son origine française. Toutefois, se baser uniquement sur l'origine française pour déterminer la position de l'accent primaire consisterait à réfuter l'existence du conflit permanent existant en anglais entre l'origine française de l'emprunt et son intégration à un système de règles. Ainsi, des spécificités accentuelles liées à la variété d'anglais sont observables concernant les emprunts pour lesquels il n'y a aucune correspondance accentuelle entre l'anglais britannique et l'anglais américain (voir annexe 4). Au vu des cas concernés, il apparaît qu'une majorité des emprunts avec les terminaisons <ais>, <eau>, <ier> et <é> sont accentués sur la syllabe pénultième en anglais britannique et sur la syllabe finale en anglais américain. L'origine française des emprunts est évidente, même pour des locuteurs britanniques peu familiers de la culture française. Il existerait une forme de normalisation morphologiquement fondée avec des morphologies déterminantes qui ne seraient pas les mêmes en anglais britannique et en anglais américain.

Certaines terminaisons formeraient-elles des micro-systèmes au sein du système britannique pour lesquelles la logique romane subirait la pression de la logique germanique symbolisée par la rétraction accentuelle?

5. Conclusion

Le domaine de l'accentuation lexicale des emprunts en anglais contemporain constitue un vaste champ d'investigations au sein duquel les emprunts français occupent une place prépondérante. L'accentuation des emprunts est corrélée à des considérations d'ordre étymologique. Le corpus d'emprunts français démontre que l'anglais américain reproduit davantage l'accentuation finale du français que la variété britannique. Les hypothèses avancées nécessitent d'être testées sur un corpus plus conséquent. Le recours à la perspective diachronique est fondamental pour déterminer l'évolution des tendances actuelles en particulier concernant la variété britannique. Il semble que la tendance aille vers une baisse de la conservation de l'accentuation finale française au profit d'une rétraction accentuelle. En effet, l'identification de terminaisons spécifiques formant des micro-systèmes démontre que l'impact du facteur de l'origine française est contrebalancé en anglais britannique. En revanche, l'origine française semble être le principal facteur d'assignation de l'accent primaire en anglais américain.

Annexe 1²⁰: Corpus des emprunts français extraits de l'EPD

Apollinaire, au contraire, Baudelaire, Brumaire (1803), *commissionnaire* (1765), *concessionnaire* (1862), *cordon(s) sanitaire(s)* (1857), *doctrinaire* (1820), *extraordinaire* (1840), *Hilaire, laisser-faire (laissez-faire)*²¹ (1825), *legionnaire* (1818), *millionnaire* (1795), *ordinaire* (1845), *questionnaire* (1890), *savoir faire* (1788), *solitaire* (1716), *vin(s) ordinaire(s)* (1820), *Voltaire, accoucheuse* (1795), *berceuse* (1876), *Betelgeuse (Betelgeux)* (1796), *chanteuse* (1888), *Chartreuse*²² (1806), *coiffeuse* (1870), *danseuse(s)* (1828), *masseuse* (1879), *mitrailleuse* (1867), *à deux* (1858), *adieux (adieux)* (1393), *Bayeux, deux chevaux* (1962), *douloureux, milieux* (1854), *pas de deux* (1762), *prie-dieux* (pluriel de *prie-dieu*) (1714), *tic douloureux* (1800), *accoucheur* (1727), *agent(s) provocateur(s)* (1831), *amateur* (1784), *arbitrageur* (1870), *bon(s) viveur(s)* (1865), *chasseur* (1765), *chauffeur* (1899), *Coeur de Lion, coiffeur* (1847), *colporteur* (1796), *connoisseur* (1719), *Crèvecoeur* (1855), *cri(s) de cœur* (1897), *cuisine minceur, de rigueur* (1850), *derailleur* (1930), *droit de seigneur* (1825), *entrepreneur* (1828), *farceur* (1781), *fleur-de-lis* (1352), *grandeur* (1500), *hauteur* (1628), *jongleur* (1782), *Le Sueur, liqueur* (1742), *longueur* (1791), *masseur* (1876), *messeigneurs* (1728), *monseigneur* (1561), *monsieur (Monsieur)* (1523), *Pasteur* (1869), *poseur* (1869), *raconteur* (1828), *rapporteur* (1500), *répétiteur* (1812), *restaurateur* (1782), *saboteur* (1921), *seigneur* (1592), *voyeur* (1900), *abbé* (1530), *coiffé* (1325), *opéra bouffe* (1868), *Tartuffe* (1688), *Abbeville, aiguille* (1686), *aquarelle* (1869), *bagatelle* (1637), *bastille (Bastille)* (1400), *belle époque, Belle Isle, canaille* (1676), *chanterelle* (1775), *Charleville, chenille* (1738), *Corneille, De Gaulle, (de) Tocqueville, Deauville, demoiselle* (1520), *deshabille* (1673), *déshabillé* (1673), *dishabille* (1673), *en famille* (1726), *espadrille* (1892), *fontanelle* (1541), *gazelle* (1600), *Glanville, Granville, Greville, grisaille* (1848), *immortelle* (1832), *jargonelle* (1693), *mademoiselle (Mademoiselle)* (1450), *Marseilles (Marseille), millefeuille(s)* (1895), *moselle* (1877), *nacelle* (1483), *nouvelle cuisine* (1774), *nouvelle vague (Nouvelle vague)* (1959), *Orville, pipistrel (pipistrelle)* (1771), *quadrille* (1605), *quenelle* (1827), *ratatouille* (1835), *veille* (1633), *vaudeville* (1739), *villanelle* (1586), *aerogramme (aerogram)* (1934), *centigram (centigramme)* (1801), *Comme des Garçons, comme il faut* (1756), *consommé* (1815), *decagram (decagramme)* (1890), *decigram (decigramme)* (1890), *femme(s) fatale(s)* (1879), *hectogram (hectogramme)* (1810), *kilogram (kilogramme)* (1797), *milligram (milligramme)* (1797), *oriflamme* (1475), *programme* (1677), *Bayonne, Carcassonne, Cézanne, chaconne* (1685), *cloisonné*

²⁰ Les emprunts de cet inventaire sont classés par terminaison. Ainsi, les termes en *-aire* sont suivis des termes en *-euse* et ainsi de suite. Les termes qui ne sont pas datés par l'OED ne figurent pas dans sa base de données mais apparaissent dans le corpus car recensés par l'EPD en premier lieu.

²¹ Les termes entre parenthèses représentent de possibles alternatives graphiques au mot de l'entrée principale.

²² Le symbole ® provient des données de l'EPD, et fait référence à une marque déposée.

(1863), *comedienne* (1860), *cretonne* (1870), *doyenne* (1905), *Garonne, julienne* (1841), *Marianne* (1870), *mignonne* (1671), *Narbonne, Ozanne, Saint-Etienne, Sorbonne* (1560), *Tyrolienne* (1889), *Dieppe, frappé* (1848), *Auxerre, Basseterre, bizarre* (1648), *nom(s) de guerre* (1680), *parterre* (1625), *pied(s)-à-terre* (1823), *Pierre*²³, *Robespierre, Sancerre* (1787), *bouillabaisse* (1855), *chassé* (1867), *coulisse* (1819), *crevasse* (1814), *demitasse* (1842), *duchesse* (1794), *en masse* (1802), *finesse*²⁴ (1528), *impasse* (1851), *jeunesse dorée* (1830), *largess(e)* (1225), *Larousse, Matisse, noblesse* (1225), *noblesse oblige* (1837), *paillasse* (1506), *palliasse* (1506), *passé(e)* (1775), *passé-partout* (1675), *pelisse* (1537), *repoussé* (1851), *retroussé* (1802), *tirasse* (1876), *aigrette* (1631), *anisette* (1837), *baguette (baguet)* (1728), *banquette* (1629), *barbette* (1772), *barrette* (1901), *bassiné (bassinette)* (1578), *blanquette* (1747), *briquet (briquette)* (1883), *brochette* (1483), *brunet (brunette)* (1712), *buret (burette)* (1483), *calotte* (16..) ²⁵, *cassette* (1793), *charlotte* (1796), *cigarette* (1842), *cocotte* (1867), *coquette* (1611), *corvette* (1636), *couchette* (1920), *courgette* (1931), *crêpe(s) suzette* (1922), *croquette* (1706), *curette* (1754), *cuvette* (1678), *eau de toilette* (1907), *epaulette (epaulet)* (1783), *étiquette* (1750), *Fayette, fouetté* (1830), *frisette* (1818), *gavotte* (1696), *gazette* (1607), *georgette* (1912), *grisette* (1700), *Laf(f)itte* (1707), *Lafayette* (1859), *layette* (1839), *lorgnette* (1803), *lunette* (1566), *maisonnette* (1785), *Marie Antoinette* (1909), *marionette* (1645), *Mayotte, mignonette (Mignonette)* (1721), *moquette* (1762), *musette* (1393) ²⁶, *noisette* (1530), *nymphet (nymphette)* (1961), *omelet (omelette)* (1611), *oubliette* (1777), *paillette* (1843), *palette* (1622), *pipette* (1475), *pirouette* (1667), *planchette* (1450), *pochette* (1654), *raclette* (1887), *rosette* (1609), *roulette* (1659), *sans-culotte* (1790), *satinet (satinette)* (1703), *serviette* (1489), *silhouette* (1798), *soubrette* (1753), *statuette* (1738), *toilette* (1540), *vedette* (1690), *vignette* (1751), *Villette, vinaigrette* (1698), *à la grecque, appliqué* (1763), *arabesque* (1656), *baroque* (1765), *boutique* (1767), *burlesque* (1656), *caïque (caïque)* (1625), *catafalque* (1660), *cestui que vie* (1670), *communiqué* (1852), *critique* (1719), *discotheque (discothèque)* (1954), *gigantesque* (1821), *grotesque* (1561), *Lalique®* (1902), *macaque* (1698), *manqué* (1773), *Martinique, Monegasque* (1874), *mystique* (1891), *oblique* (1425), *odalisque (odalisk)* (1681), *opéra comique* (1742), *pétanque* (1955), *physique* (1813), *piqué* (1532), *Pont l'Évêque* (1896), *pratique* (1609), *risqué* (1867), *technique* (1817), *unique* (1601), *Alain-Fournier, atelier* (1840), *avant-courier* (1603), *bandolier* (1577), *bombardier* (1562), *brasier* (1690), *brazier* (1690), *brevier* (1598), *brigadier* (1678), *bustier* (1978), *Cartier, Cartier-Bresson, cavalier* (1562), *Chabrier, chandelier* (1664), *Charpentier, chevalier* (1377), *chiffon(n)ier*

²³ Cet emprunt fait référence au prénom et non à l'objet.

²⁴ Le terme *finesse* existe en anglais en tant que substantif et en tant que verbe, sans que son accentuation en soit altérée.

²⁵ L'OED situe l'apparition de l'emprunt français *calotte* en anglais au 17^{ème} siècle, sans apporter davantage de précisions.

²⁶ Date de son premier emprunt car l'OED mentionne que le terme *musette* a été réemprunté au français au 18^{ème} siècle avec un sens différent.

(1806), *clavier* (clavier) (1708), *clavier* (instrument à clavier)²⁷ (1708), *cordelier* (*Cordelier*) (1400), *costumier* (1831), *courier* (*Courier*) (1382), *courtier* (1290), *Courvoisier*, *couturier* (1899), *crocier* (*Crosier*) (1380), *croupier* (1707), *cuirassier* (1622), *Cuvier*, *denier* (pièce) (1425), *denier* (mesure de poids)²⁸ (1839), *dernier cri* (1896), *dossier* (1880), *Escoffier*, *farrier* (1562), *financier* (1618), *Fourier* (1834), *frontier* (1413), *fusilier* (1680), *Gaultier*, *glacier* (1744), *gondolier* (1603), *Grand Marnier* (1905), *grenadier* (*Grenadier*) (1676), *halberdier* (1548), *hotelier* (1738), *Lavoisier*, *métier* (1792), *Monier*, *Montpellier* (1797), *pannier* (1300), *papier-mâché* (1753), *Perrier* (1904), *Poitiers*, *premier* (1500), *rentier* (1798), *sommelier* (1889), *terrier* (1425), *Tortelier*, *vernier* (1766), *Beauharnais*, *Beaujolais* (1863), *Beaujolais nouveau* (1972), *Beaumarchais*, *Calais*, *Charolais* (1893), *cor(s) anglais* (1870), *franglais* (1964), *fromage frais* (1976), *Gervais* (1896), *je ne sais quoi* (1656), *Rabelais*, *Art Nouveau* (1908), *bandeau* (1706), *beau(x) geste(s)* (*Beau(x) Geste(s)*) (1920), *beau(x) monde(s)* (1712), *bureau* (1720), *chapeau* (1523), *château* (1739), *Clemenceau*, *Cocteau*, *Cointreau*® (1920), *Cousteau*, *eau de parfum*, *eau-de-vie* (1748), *Feydeau*, *flambeau* (*Flambeau*) (1632), *Fontainebleau*, *fricandeu* (1706), *gâteau* (*gateau*) (1845), *Gerbeau*, *Marceau*, *Moreau*, *nouveau roman* (1959), *nouveau(x)* (1927), *nouveau(x) riche(s)* (1796), *plateau* (1743), *portmanteau* (1553), *rondeau* (1525), *Rousseau*, *tableau* (1660), *trousseau* (1230), *Watteau* (1849), *beaux-arts* (1821), *Bordeaux* (1570), *fabliaux* (1804), *faux ami*, *faux pas* (1676), *faux-naïf* (1941), *Lascaux*, *Malraux*, *Marivaux*.

²⁷ Le terme *clavier* reçoit deux entrées distinctes dans l'EPD, et donc deux prononciations différentes. Cela dépend s'il s'agit du clavier en tant qu'instrument ou de tout autre instrument à clavier.

²⁸ Même principe que pour le terme *clavier*.

Annexe 2: Correspondance accentuelle²⁹ entre anglais britannique et américain (299 cas)

Apolli'naire	mille'feuille(s)	lay'ette	beaux-'arts
au con'traire	mo'selle	lor'gnette	Bor'deaux
Bru'maire	na'celle	lu'nette	faux a'mi
commissio'naire	nouvelle cui'sine	maiso'nette	faux 'pas
concessio'naire	nouvelle 'vague	Marie Antoi'nette	faux-na'if
cordon(s) sani'taire(s)	qua'drille	mario'nette	de'railleu
doctri'naire	que'nelle	May'otte	'grandeur
extraordi'naire	rata'touille	mo'quette	'Deauville
laisser-'faire	villa'nelle	mu'sette	déscha'billé
legion'naire	comme il 'faut	noi'sette	'Glanvill(e)
savoir 'faire	femme(s) fa'tale(s)	oubli'ette	'Granville
vin(s) ordi'naire(s)	Bay'onne	pi'pette	'Greville
ber'ceuse	Carcas'sonne	pirou'ette	'Orville
chan'teuse	Cé'zanne	plan'chette	'programme
Char'treuse	cha'conne	po'chette	'charlotte
coif'feuse	comedi'enne	ra'clette	'palette
dan'seuse(s)	doy'enne	ro'sette	avant-'courier
mas'seuse	Ga'ronne	rou'lette	'brasier
mitrail'leuse	juli'enne	sans-cu'lotte	'brazier
à 'deux	Mari'anne	sati'net(te)	'bustier
a'dieux	Nar'bonne	servi'ette	cos'tumier
deux che'vaux	O'zanne	sou'brette	'courier
doulou'reux	Saint-E'tienne	statu'ette	'courtier
pas de 'deux	Sor'bonne	toi'lette	cou'turier
tic doulou'reux	Di'eppe	ve'dette	'crosier
agent(s) provoca'teur(s)	Au'xerre	vi'gnette	'croupier
bon(s) vi'veur(s)	Basse'terre	Vil'lette	'denier (mesure poids)
chas'seur	bi'zarre	vinai'grette	'dossier
Coeur de 'Lion	nom(s) de 'guerre	à la 'grecque	'farrier
coif'feur	par'terre	ara'besque	'Fourier

²⁹ Comme l'observation du tableau le démontre, la quasi-totalité des correspondances accentuelles entre les deux variétés englobe une accentuation finale. Les correspondances accentuelles sur la syllabe pénultième ou antépénultième sont peu fréquentes.

connois'seur	pied(s)-à-'terre	ba'roque	'Gaultier
Crève'coeur	Pi'erre	bou'tique	'glacier
cri(s) de 'coeur	San'cerre	bur'lesque	La'voisier
cuisine min'ceur	cou'lisse	ca'ique	'Monier
de ri'gueur	cre'vasse	cestui que 'vie	'pannier
droit de sei'gneur	en 'masse	cri'tique	'terrier
entrepre'neur	fi'nesse	gigan'tesque	Tor'telier
far'ceur	jeunesse do'rée	gro'tesque	'vernier
fleur-de-'lis	La'rousse	La'lique	'Cointreau
li'queur	Ma'tisse	Marti'nique	'flambeau
lon'gueur	no'blesse	Mone'gasque	'rondeau
mas'seur	noblesse o'blige	mys'tique	'Betelgeuse (Betelgeux)
messei'gneurs	pe'lisse	o'blique	'vaudeville
monsei'gneur	ti'rasse	opéra co'mique	'aerogram(me)
mon'sieur	ani'sette	pé'tanque	'centigram(me)
Pas'teur	ba'guet(te)	phy'sique	'decagram(me)
po'seur	ban'quette	Pont l'É'vêque	'decigram(me)
racon'teur	bar'bette	tech'nique	'hectogram(me)
rappor'teur	bar'rette	u'nique	'kilogram(me)
répéti'teur	bassi'net(te)	bando'lier	'milligram(me)
restaura'teur	blan'quette	bombar'dier	'oriflamme
vo'yeur	bri'quet(te)	bre'vier	'demitasse
opéra 'bouffe	bro'chette	briga'dier	'etiquette
Tar'tuffe	bru'net(te)	cava'lier	'omelet(te)
aqua'relle	bu'ret(te)	chande'lier	'catafalque
baga'telle	ca'lotte	cheva'lier	'discotheque
bas'tille	cas'sette	chiffo'n(n)ier	'odalisque
belle é'poque	co'cotte	corde'lier	'Clemenceau
Belle 'Isle	co'quette	dernier 'cri	'fabliaux
ca'naille	cor'vette	fusi'lier	'Fontainebleau
chante'relle	cou'chette	gondo'lier	Hi'laire / 'Hilaire ³⁰
che'nille	cour'gette	grena'dier	lar'gesse / 'largesse
Cor'neille	crêpe(s) su'zette	halber'dier	pas'sé(e) / 'passé(e)

³⁰ La notation des variantes accentuelles au sein ce tableau signifie donc que les deux variétés partagent les mêmes variantes, tout en leur accordant le même statut (principale et secondaire).

De 'Gaulle	cro'quette	Beuhar'nais	Ger'beau / 'Gerbeau
demoi'selle	cu'rette	Beujolais nou'veau	desha'bille / 'deshabille
disha'bille	cu'vette	fromage 'frais	epau'let(te) / 'epaulet(te)
en fa'mille	eau de toi'lette	Ger'vais	bouilla'baisse / 'bouillabaisse
fonta'nelle	Fay'ette	je ne sais 'quoi	'impasse / im'passe
ga'zelle	fri'sette	beau(x) 'geste(s)	'aigrette / ai'grette
gri'saille	ga'votte	beau(x) 'monde(s)	'clavier / cla'vier
immor'telle	ga'zette	eau de par'fum	'bureau / bu'reau
jargo'nelle	geor'gette	eau-de-'vie	'trousseau / trous'seau
mademoi'selle	gri'sette	Mo'reau	'colporteur / colpor'teur
Mar'seille(s)	La'f(f)itte	nouveau ro'man	'Charleville
Lafay'ette	nouveau(x) 'riche(s)	(de) 'Tocqueville	

Annexe 3: Correspondance partielle entre anglais britannique et américain (67 cas)

	GB	US
millionaire	millio'naire	millio'naire / 'millionaire
aiguille	ai'guille	ai'guille / 'aiguille
paillette	pail'lette	pail'lette / 'paillette
clavier (instrument)	cla'vier	'clavier / cla'vier
abbé	'abbé	'abbé / ab'bé
Cuvier	'Cuvier	'Cuvier / Cu'vier
financier	fi'nancier	fi'nancier / finan'cier
hotelier	ho'telier	hote'lier / ho'telier
Perrier	'Perrier	'Perrier / Perri'er
premier	'premier	pre'mier / 'premier
portmanteau	port'manteau	port'manteau / portman'teau
tableau	'tableau	'tableau / ta'bleau
Malraux	'Malraux	'Malraux / Mal'raux
communiqué	com'muniqué	communi'qué / com'muniqué
Rabelais	'Rabelais	Rabe'lais / 'Rabelais
fricandeu	'fricandeu	frican'deu / 'fricandeu
Voltaire	Vol'taire / 'Voltaire	Vol'taire
accoucheuse	accou'cheuse / ac'coucheuse	accou'cheuse
prie-dieux	prie-'dieux / 'prie-dieux	'prie-dieux
accoucheur	accou'cheur / ac'coucheur	accou'cheur
hauteur	hau'teur / 'hauteur	hau'teur
seigneur	sei'gneur / 'seigneur	sei'gneur
Comme des Garçons	Comme des Gar'çons / Comme des 'Garçons	Comme des Gar'çons
cretonne	cre'tonne / 'cretonne	'cretonne / cre'tonne
duchesse	du'chesse / 'duchesse	'duchesse
nymphet(te)	nym'phet(te) / 'nymphet(te)	'nymphet(te) / nym'phet(te)
macaque	ma'caque / 'macaque	ma'caque
frontier	fron'tier / 'frontier	fron'tier
Art Nouveau	Art Nou'veau / Art 'Nouveau	Art Nou'veau
Cousteau	Cous'teau / 'Cousteau	Cous'teau
Marceau	Mar'ceau / 'Marceau	Mar'ceau
ordinaire	ordi'naire / 'ordinaire	ordi'naire

solitaire	sol'i'taire / 'solitaire	'solitaire
saboteur	sabo'teur / 'saboteur	sabo'teur
espadrille	espa'drille / 'espadrille	'espadrille
pipistrel(le)	pipi'strel(le) / 'pipistrel(le)	pipi'strel(le)
cigarette	ciga'rette / 'cigarette	'cigarette / ciga'rette
mignonette	migno'nette / 'mignonette	migno'nette
silhouette	silhou'ette / 'silhouette	silhou'ette
questionnaire	question'naire / 'questionnaire	question'naire
pas-se-partout	pas-se-par'tout / 'pas-se-partout	pas-se-par'tout
milieux	'milieux / mi'lieux	mi'lieux / 'milieux
chauffeur	'chauffeur / chauff'feur	chauff'feur
coiffé	'coiffé / coif'fê	coif'fê
cloisonné	cloi'sonné / cloison'né	cloison'né
mignonne	'mignonne / mi'gnonne	mi'gnonne
pratique	'pratique / pra'tique	pra'tique / 'pratique
Alain-Fournier	Alain-'Fournier / Alain-Four'nier	Alain-Four'nier
Chabrier	'Chabrier / Chabri'er	Chabri'er
denier (pièce)	'denier / de'nier	de'nier
Poitiers	'Poitiers / Poiti'ers	Poiti'ers
bandeau	'bandeau / ban'deau	ban'deau
chapeau	'chapeau / cha'peau	cha'peau
château	'château / châ'teau	châ'teau
nouveau(x)	'nouveau(x) / nou'veau(x)	nou'veau(x) / 'nouveau(x)
plateau	'plateau / pla'teau	pla'teau
Rousseau	'Rousseau / Rous'seau	Rous'seau
Lascaux	'Lascaux / Las'caux	Las'caux
consommé	con'sommé / 'consommé	consom'mé / 'consommé
appliqué	'appliqué / ap'pliqué	'appliqué
atelier	a'telier / 'atelier	a'telier / ate'lier
Baudelaire	'Baudelaire / Baude'laire	Baude'laire
amateur	'amateur / ama'teur	'amateur
Beaumarchais	'Beaumarchais / Beaumar'chais	Beaumar'chais
Marivaux	'Marivaux / Mari'vaux	Mari'vaux
paillasse	'paillasse / pail'lasse	pail'lasse / 'paillasse
palliasse	'palliasse / pal'liasse	pal'liasse / 'palliasse

Annexe 4: Absence de correspondance accentuelle entre anglais britannique et américain (37 cas)

	GB	US
Bayeux	Ba'yeux	'Bayeux
arbitrageur	arbitra'geur	'arbitrageur
jongleur	jon'gleur	'jongleur
Le Sueur	Le 'Sueur	Le 'Sueur
Abbeville	'Abbeville	Abbe'ville
veille	re'veille	'veille
Tyrolienne	Tyrol'i'enne	Ty'rolienne / Tyro'lienne
frappé	'frappé	frap'pé
Robespierre	'Robespierre	Robes'pierre
chassé	'chassé	chas'sé
repoussé	re'poussé	repous'sé
retroussé	re'troussé	retrous'sé
fouetté	'fouetté	fouet'té
manqué	'manqué	man'qué
piqué	'piqué	pi'qué
risqué	'risqué	ris'qué
Cartier	'Cartier	Car'tier
Cartier-Bresson	Cartier-'Bresson	Cartier-Bres'son
Charpentier	Char'pentier	Charpen'tier
Courvoisier	Cour'voisier	Courvoisi'er
cuirassier	cuiras'sier	cuiras'sier / 'cuirassier
Escoffier	Es'coffier	Escof'fier
Grand Marnier	Grand 'Marnier	Grand Mar'nier
métier	'métier	mé'tier
Montpellier	Mont'pellier	Montpel'lier
papier-mâché	papier-'mâché	papier-mâ'ché
rentier	'rentier	ren'tier
sommelier	som'melier / 'sommelier	somme'lier
Beaujolais	'Beaujolais	Beaujo'lais
Calais	'Calais	Ca'lais
Charolais	'Charolais	Charo'lais
cor(s) anglais	cor 'anglais	cor an'glais
franglais	'franglais	fran'glais

Cocteau	'Cocteau	Coc'teau
Feydeau	'Feydeau	Fey'deau
gâteau (gateau)	'gateau	ga'teau
Watteau	'Watteau	Wat'teau

Bibliographie

- Bejta, Bejima (2002), *L'assimilation morpho-phonologique des xénismes français en anglais et son traitement lexicographique*, Thèse de Doctorat: Université de Poitiers.
- Boulle, Jacques (1984), «Suffixes latins et accentuation anglaise : aperçus sur une évolution historique», M. Cling / J. Humbly (éds.) *2^{ème} Colloque d'avril sur l'anglais oral*, Villeteuse: Université Paris-Nord, CELDA, diffusion APLV, 207-225.
- Chadelat, Jean-Marc (2000), *Valeurs et fonctions des mots français en anglais à l'époque contemporaine*, Paris: L'Harmattan.
- Chomsky, Noam / Morris Halle (1968), *The Sound Pattern of English*, Cambridge, Massachusetts, London, England: The MIT Press.
- Crépin, André (1994), *Deux mille ans de langue anglaise*, Paris: Nathan Université.
- Crystal, David (2002), *The English Language* (2nd ed.), London: Penguin.
- Deroy, Louis (1980), *L'emprunt linguistique* (2^{ème} éd.), Paris: Les Belles Lettres.
- Descloux, Elodie / Pierre Fournier / Marjolaine Martin / Sophie Vanhoutte (2011), «Les mots français en -eur (-euse) / -aire en anglais contemporain : emprunt et création lexicale», dans M. Iiescu et alii (éds.), *Actes du Colloque international - Les emprunts lexicaux au français dans les langues européennes*, Craiova: Universitaria, 145-162.
- Fournier, Jean-Michel (2007), «From a Latin Syllable-Driven Stress System to a Romance Versus Germanic Morphology-Driven Dynamics: in Honour of Lionel Guierre», in P. Carr / P. Honeybone (éds.), *English Phonology, Language Sciences* 29, 218-236.
- Fournier, Jean-Michel (2010), *Manuel d'anglais oral*, Paris: Ophrys.
- Guierre, Lionel (1979), *Essai sur l'accentuation en anglais contemporain – Eléments pour une synthèse*, Thèse de Doctorat: Université Paris VII.
- Jespersen, Otto (1958), *Growth and Structure of the English Language* (9th ed.), Oxford: Basil Blackwell.
- Jones, Daniel (2011), *Cambridge English Pronouncing Dictionary* (18th ed.), Cambridge: Cambridge University Press (revised by P. Roach / J. Setter / J. Esling).
- Minkova, Donka (2009), «Old and Middle English Prosody», Ans van Kemenade / Bettelou Los (éds.), *The Handbook of the History of English*, Wiley-Blackwell, 95-124.
- Mossé, Fernand (1943), «On the Chronology of French Loan-Words in English», *English Studies* XXV, 33-40.
- Quinio, Julie (2009), *La phonologie des emprunts français non-anglicisés en anglais*, Thèse de Doctorat: Université Paris IV.
- Roach, Peter (2000), *English Phonetics and Phonology. A Practical Course* (3rd ed.), Cambridge: Cambridge University Press.

Simpson, John / Edmund Weiner (1989), *Oxford English Dictionary. Online Edition*, Oxford: Clarendon Press.

Wells, John C. (2008), *Longman Pronunciation Dictionary* (3rd ed.), London: Longman.